

Assemblée Générale 2019 de Manivelles Occitanes Bilan d'activité Année 2018



1-La vie de l'association en 2018

A ce jour, notre association compte 23 adhérents.

Nous avons accueilli un nouveau couple : Dominique Benoit et son épouse

N'ont pas renouvelé leur adhésion : Edwige et Denis Galaup et Philippe Jossinet

2- Les activités de l'association en 2018

Les entraides entre membres de groupes se font naturellement (échanges de compétences, prêts d'outils, entraides techniques) et renforcent les rapports amicaux qui nous lient et nous permettent de passer de bons moments ensemble.

1. La participation à la vie de LHERM et de sa région :

Lherm étant le siège de l'association, nous cherchons à être présent sur le site et à participer aux animations de Lherm et de sa région et plus généralement de la communauté des communes « Agir en Saves ».

Cette année nous avons participé à toutes les réunions de coordination à la mairie ; Bernard et Marie-Claude ont participé à la commémoration de la guerre d'Algérie le 5 décembre en tournant un chant sur les appelés du contingent et ont animé le marché de Noël de Rieumes (*Agir en Saves*) les **9 et 10 décembre 2018**.

Notre présence dans d'autres lieux contribue à la notoriété de Lherm et de « Agir en Saves » dans la région.

2. Animations :

La participation aux animations est une des activités de notre association. Elle nous permet de :

* apporter de la joie et de la bonne humeur auprès des personnes qui nous sollicitent

* faire connaître l'orgue de barbarie et son histoire, son fonctionnement

Ces manifestations sont aussi l'occasion de nous rencontrer, de se retrouver pour chanter tous ensemble et de faire vivre l'association.

Nous privilégions les animations qui permettent à tous les membres de l'association de se retrouver.

En 2018 comme en 2017, Claudine ayant une résidence à Carla et faisant partie de l'association

« Autours de Pierre Bayle » nous a permis de nous retrouver **le 26 mai au Carla pour la fête à**

Bayle. Le public n'était pas au rendez-vous. Une réflexion est menée pour faire évoluer cette fête pour 2019. Nous pensons nous rapprocher des autres associations.

Sur les animations où nous sommes sollicités, nous répondons à la demande mais nous proposons d'intervenir à 2 ou 3 orgues pour une ambiance plus conviviale, ce qui contribue à maintenir les liens entre les membres de l'association.

Nous avons été sollicités pour :

- **Samedi 30 juin 2018** : Fête des enfants à Balma
- **Dimanche 26 août 2018** : Fête de Roques (Gers)
- **Dimanche 1er septembre 2018** : Fête de Lasserre (Haute-Garonne)
- **Le 23 septembre 2018** : Fête agricole à Aureville
- **Le 8 décembre** : Marché de Noël de Rieumes
- **Le 14/12/2018** : Animation de la crèche des minimes de Toulouse
- **Les 15-16 décembre 2018** : Marché de Noël de Villemur sur Tarn
- **Les 14-15 et 22 décembre** : Pamiers
- **Le 23 décembre** : Grenade sur Garonne

3- Relations avec d'autres associations

1. Association Retour de manivelles :

L'association **Retour de Manivelles** est étroitement liée à Manivelles Occitanes. Par entente entre les deux associations, les adhérents de « Manivelles Occitanes » peuvent participer aux manifestations organisées par « Retour de Manivelles » comme le rassemblement de Sarlat ou les sessions de formation de Retour de Manivelles (sessions organisées par Claudine FASQUEL.)

- Depuis 9 ans l'assemblée générale de l'association a lieu à Sarlat. En 2018, une envie de changement a été exprimée par les membres de l'association. Les membres du bureau de l'association ont proposé à Laroque Gageac d'animer leur village le 15 avril. Cette idée les a de suite séduits et comme nous avons été très bien reçus nous y retournons en 2019. L'AG aura lieu le samedi 13 avril. Le dimanche nous irons animer la ville de La Roque Gageac. Pierre Charial nous fait l'honneur de venir partager avec nous sa passion de la musique et sera présent probablement le vendredi après-midi pour partager son expérience sur le rendu de la pulsation et du rythme par une bonne utilisation des basses et de l'accompagnement.
- Chaque année les membres de retour de manivelles peuvent s'inscrire au rassemblement des Bouchoux (dans le Jura) qui vise au-delà de la rencontre amicale et des échanges, à proposer aux habitants et touristes des environs des Bouchoux, toute une animation sur la semaine dans un site particulièrement agréable. En 2018, trois animations ont été organisées du 17 au 22 juillet dont l'une avec la participation de la chorale locale.
- Pour mettre au point ces rencontres, les membres de l'association se retrouvent en mars (en 2018 du 23 au 25) et octobre (en 2018 du 12 au 14) près de Soissons (La Berque).

2. Le rassemblement des constructeurs amateurs d'orgue :

La plupart des participants ont fait le stage de construction d'orgue chez Michel Fischer. Les inscriptions se font auprès des organisateurs.

En 2018, ce rassemblement a été organisé à Verdun Lauragais par Francis et François Vialade les 9 et 10 septembre. Cette rencontre a été très conviviale, l'occasion d'échanges techniques sur les dernières innovations des uns et des autres sans négliger le plaisir de tourner l'orgue ensemble. En 2019, une nouvelle rencontre pourra avoir lieu en septembre si un tourneur se porte volontaire.

3. La participation aux festivals :

Cette année, plusieurs d'entre nous ont participé au festival de Bon-Encontre (2-3 juin) et à celui de Montesquieu-Lauragais (15-16 septembre). Certains d'entre nous ont participé à d'autres festivals en France (Par exemple, Claudine et François ont participé à Dijon fin septembre)

En 2019, le festival de Varilhes devrait être maintenu.

Sachant que l'inscription aux festivals est individuelle, chacun est libre dans sa démarche.

4-Les compétences partagées dans l'association

Bernard Taillefer est toujours prêt à donner des conseils sur la construction des orgues
Francois Hau peut aider à la conception d'arrangement et l'utilisation d'Harmony Assistant.
François Hau possède une machine à perforer et peut perforer des cartons à la demande.
Michel Marquié peut donner des conseils en matière électronique.
Plusieurs e-serinettes sur le modèle de Pierre Pénard ont été construites.
Jean Claude Augiron a pu faire part de son expérience des orgues à anches pour aider un membre à construire le sien. ;

L'association dispose de matériel pédagogique

- Une exposition sur le fonctionnement et l'histoire de l'orgue
Un nouveau panneau a été réalisé sur Don Bedos de Celles, il reste à l'imprimer. Une mise à jour du panneau sur « orgue de barbarie sur internet' » et des panneaux sur le fonctionnement spécifique des orgues à anches, ainsi que sur les chanteurs de rue restent à faire.
- Une maquette pédagogique mise à disposition par Bernard Taillefer (Mini orgue avec 1 flûte et 1 soupape)
- Quelques pièces détachées : flûtes, anches....

Formations :

Bernard a été contacté par le lycée de Cordes sur Ciel et a organisé début novembre une formation d'une journée pour un élève qui s'intéressait à la fabrication d'un orgue.

5-La communication

Quand on parle de communication, le site internet est devenu incontournable. La refonte du site réalisée en 2016 a permis une ouverture et donne une plus grande visibilité sur l'association. Des liens se sont créés. Nous avons été sollicités par des personnes qui ont découvert notre site. Le site internet permet de partager l'information sur l'association. Pour une plus grande efficacité, la contribution entre les membres du groupe serait bénéfique. Pour partager un objectif commun et en vue de permettre le bon fonctionnement de nos pratiques, il convient de faire participer l'ensemble de nos membres. La logique participative offre plusieurs avantages :

- Elle permet à chacun d'être actif et acteur de la vie de notre association.
- Elle nous procure individuellement, une reconnaissance tacite essentielle à l'implication active dans la vie d'une association.

Pensez à nous faire partager vos idées, à enrichir le site, à donner envie à nos visiteurs de nous solliciter.

L'exposition a un énorme succès, chaque fois que nous la présentons, le public très intéressé nous pose beaucoup de questions.

En 2018, coté médias, les articles parus dans les journaux ont contribué à mieux nous faire connaître et à développer nos relations.

Le bouche à oreille est aussi un bon moyen de communication. Il est recommandé d'avoir des cartes de visite à notre disposition lors de nos manifestations car le public est en demande.

La e-serinette électronique doit être utilisée avec modération. Elle permet une proximité avec le public, elle est facile à déplacer et nous permet des actions qu'on ne ferait pas avec les orgues à carton (trop volumineux).

6-Rapport Financier

Marie Claude Taillefer, trésorière, présentera la synthèse des comptes. (Compte de résultat et opérations significatives)

7-Points à soumettre au vote

- **Adoption du rapport moral et du rapport financier**

- **Cotisation**

Pour 2018, la cotisation était fixée à 25 euros. pour les couples et 15€ pour les personnes individuelles. L'assemblée générale devra décider le montant pour 2019.

- **Rémunération des manifestations (Rappel) :**

La première assemblée générale de l'association avait distingué plusieurs types de manifestations :

- * **Les interventions « institutionnelles »** (interventions sur Lherm, siège de l'association) : elles ne donnent pas lieu à demande de contribution ; les frais éventuels sont pris en charge.

- * **Réponse à des sollicitations pour animations** organisées par un comité des fêtes ou à l'occasion d'une manifestation à caractère commercial (marché de Noël, brocante, ...).

Nous essayons de répondre favorablement aux sollicitations, selon la disponibilité des membres de l'association. En cas d'indisponibilité, nous faisons appel à nos connaissances.

L'association prend en charge les frais de déplacement à l'occasion des animations.

L'assemblée générale se prononce sur le tarif de base de la prestation. Ce tarif peut toutefois être modulé en fonction de la réalité de la prestation. Dans son assemblée générale, l'association laisse toute liberté à celui qui négocie la prestation de fixer un prix adapté à la manifestation en fonction de la prestation demandée et de l'organisme demandeur

Il convient de ne pas faire une concurrence déloyale aux professionnels par des prix cassés. De plus les organisateurs de ce type de manifestation s'attendent à payer : c'est pour eux un gage de sérieux de notre part. La contrepartie est bien sûr de notre part un respect de nos engagements : pas de désistement, respect des horaires de la manifestation, qualité de l'intervention.

Chacun reste libre d'avoir ses animations personnelles dans lesquelles l'association n'est pas impliquée : sur un marché, dans un restaurant à côté de chez lui, etc.... A l'occasion de ces animations, le tourneur peut signaler qu'il appartient à l'association, sans que celle-ci soit engagée dans la manifestation elle-même.

L'assemblée générale devra se prononcer sur le maintien de ces principes et le montant du « tarif de base » (250€)

- **Frais de déplacements :**

Le principe de remboursement des frais de déplacement adopté en 2018 est le suivant. :

Remboursement à 45 ct d'euro le km dès le premier km. Le kilométrage est celui domicile-lieu d'intervention et retour calculé par Viamichelin.

L'assemblée générale aura à se prononcer sur le barème 2019. Une proposition serait de reconduire le barème actuel.

8-Plan d'action 2019

Il est souhaité que chacun fasse des propositions pour les actions 2019.

Rappel de déontologie

Notre association doit respecter certaines règles

- Le respect des lois et réglementations (déclaration SACEM, ...)
- Le respect des auteurs compositeurs arrangeurs (noms sur les cartons...)
- Le respect du public (prestation musicale et présentation de qualité)
- Le respect des professionnels (faire payer les prestations au juste prix)
- Le respect des organisateurs : tout adhérent de l'association doit donner une réponse rapide négative ou positive à la question posée (exemple participeriez-vous ou non à une manifestation et si possible tenir son engagement) afin de pouvoir assurer une bonne organisation

9-Election du conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé actuellement de 5 membres :

Président :	François HAU
Secrétaire :	Bernard TAILLEFER
Trésorier :	Marie-Claude TAILLEFER
Secrétaire adjoint :	Gérard MISRAI
Communication Collaborative :	Claudine FASQUEL

Selon les statuts « L'association est administrée par un Conseil d'administration élu annuellement par l'Assemblée Générale à la majorité simple des voix. Il comprend au minimum un Président, un secrétaire, un trésorier, mais peut comprendre d'autres membres selon les besoins définis en assemblée générale. Parmi ses membres, le conseil d'administration choisit le président, le secrétaire et le trésorier. »

L'assemblée générale devra donc élire un nouveau conseil d'administration. De nouvelles personnes peuvent y entrer. Toute nouvelle candidature sera la bienvenue.

Annexe : Liste chronologique des activités en 2018

- **Le 7 janvier 2018** : Assemblée Générale
- **Les 23-24-25 mars 2018** : Participation à la rencontre de La Berque (Retour de Manivelles)
- **Les 14-15 avril 2018** : Participation à la rencontre de SARLAT (Retour de Manivelles)
- **Samedi 26 mai 2018** : Participation à la fête à Bayle à Carla-Bayle (Ariege)
- **Les 6 et 7 juin 2018** : Festival de Bon Rencontre :
- **Samedi 30 juin 2018** : Fête des enfants à Balma
- **18-21 juillet 2018** : Participation à la rencontre des Bouchoux avec Retour de Manivelles
- **Dimanche 26 août 2018** : Fête de Roques (Gers)
- **Dimanche 1er septembre 2018** : Fête de Lasserre (Haute-Garonne)
- **Les 8-9 septembre 2018** : Rencontre des Bobs à Verdun en Lauragais
- **Les 15-16 septembre 2018** : Festival de Montesquieu Lauragais
- **Le 23 septembre 2018** : Fête agricole à Aureville
- **Les 28-29-30 septembre 2018** : Marché des créateurs de Labastide-Beauvoir
- **8-9/12/2018** : Marché de Noël de Rieumes
- **14/12/2018** : Animation de la crèche des minimes de Toulouse
- **Les 15-16 décembre 2018** : Marché de Noël de Villemur sur Tarn (le matin)
- **Les 14-15 et 22 décembre** : Animation de Noël dans les rues de Pamiers
- **Le 23 décembre** : Animation de Noël dans les rues de Grenade sur Garonne